



COMMUNIQUE DE PRESSE :

LE FRR RENFORCE SES INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE LOGEMENT INTERMEDIAIRE

Paris, le 4 novembre 2025

Dans le cadre de ses engagements au service de l'économie, le FRR poursuit ses investissements en actifs non cotés en souscrivant dans des fonds d'actifs réels ayant un impact social et finançant la transition énergétique et écologique. Tous les fonds retenus présentent un fort ancrage en Europe, en particulier en France, et des objectifs de performance élevés.

1/ Le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) annonce le renforcement de ses investissements dans la transition énergétique et le développement durable par le biais de trois fonds d'Infrastructures.

Après avoir accompagné les deux précédents millésimes, un investissement de 80 millions d'euros a été réalisé dans le fonds **Infragreen V** géré par **RGREEN INVEST**.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, ce cinquième fonds Core+/Value-added finance principalement le risque de construction et est exclusivement dédié au financement de la transition énergétique en Europe.

Les trois piliers principaux de la transition énergétique sur lesquels repose la stratégie de RGREEN INVEST sont les énergies renouvelables, l'électrification des usages et l'efficacité énergétique.

INFRAGREEN V cible majoritairement des partenaires français : entrepreneurs, développeurs et producteurs indépendants d'énergie. Ces entreprises, de petite et moyenne taille, ont des besoins importants en capitaux pour construire leurs actifs, atteindre une taille critique et devenir des IPP (producteurs indépendants d'électricité).

Ces leviers peuvent permettre de réaliser jusqu'à 90 % de la réduction nécessaire des émissions de CO₂ pour atteindre les objectifs climatiques d'ici 2050.

Un second investissement de 80M€ a été réalisé dans le fonds **Quaero European Infrastructure Fund III (« QEIF III ») géré par Quaero Capital**. Le FRR accompagne cette société de gestion sur sa gamme infrastructures depuis son premier millésime.

La stratégie de ce fonds est duale, ciblant en proportion identique le financement direct de projets et celui de plateformes d'actifs.

Ce Fonds adopte une stratégie multisectorielle diversifiée : eau pour 25%, énergies renouvelables, transports, télécommunications et infrastructures sociales. Cette approche permet une diversification du portefeuille d'infrastructures tout en touchant des secteurs encore peu financés qui répondent aux sensibilités environnementales du FRR.

La part des actifs localisés en France reste importante dans ce troisième fonds.

Le dernier investissement réalisé dans cette classe d'actifs est une souscription de 100 M€ dans le fonds de taille très importante **Mirova Energy Transition 6 géré par Mirova**.

Ce fonds a vocation à mobiliser et investir des capitaux en faveur d'un développement durable en réalisant le financement et l'acquisition de projets dans les domaines de la production d'énergies renouvelables et des solutions dédiées à la transition énergétique.

Cette gestion met la diversification au cœur de sa sélection tant des risques géographiques, technologiques, réglementaires, que différents degrés de développement et de marchés sous-jacents.

Les projets financés sont équitablement répartis entre projets et entreprises d'infrastructures, très majoritairement localisés dans l'Espace Economique Européen et principalement en France (avec un objectif de 35 %).

Ces trois fonds sont conformes à l'article 9 du règlement SFDR.

Ces décisions s'inscrivent dans la stratégie d'allocation climat du FRR, qui vise à orienter ses investissements vers des actifs contribuant à une économie bas carbone, tout en recherchant une performance financière durable sur le long terme.

2/ Le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) annonce le renforcement de ses investissements dans le logement intermédiaire et réaffirme ainsi son rôle en faveur d'un impact social tangible.

Le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) annonce un engagement allant jusqu'à 100 millions d'euros dans le Fonds de Logement Intermédiaire 3 (FLI 3) géré par AMPERE Gestion, filiale du groupe CDC Habitat. Après une première souscription dans le fonds FLI 1, le FRR souhaite poursuivre ses investissements performants et socialement responsables grâce à sa souscription dans le FLI 3 et vise ainsi à accompagner l'évolution des besoins résidentiels en France dans les territoires à forte dynamique démographique. En effet, le FLI 3 permettra d'améliorer l'accès au marché locatif des classes moyennes et des travailleurs clés dans les zones où les loyers sont les plus chers et de contribuer ainsi à l'augmentation des ressources disponibles pour les familles. Par ailleurs, il permettra de répondre aux évolutions sociétales avec la production de résidences étudiantes et de nouveaux modes d'habitat collectif.

Ce déploiement sera réalisé en respectant des objectifs environnementaux ambitieux notamment en constituant un patrimoine immobilier aligné sur une trajectoire 1,5°C fixée par la Stratégie Nationale Bas Carbone et un niveau d'émissions de gaz à effet de serre de 15 kgCO₂/m²/an à horizon 2030.

La souscription à ce fonds, qui vise à développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés en France, s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie d'investissement responsable du FRR.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06.70.96.21.70

06.70.95.71.57



www.fondsdereserve.fr